

On n'ignore pas que l'unanimité a manqué chez les membres de la commission, quand il s'est agi de présenter ce rapport. La majorité, composée du président de la commission, le juge Mathers, et de MM. Carl Riordon, Charles-R. Harrison, Tom Moore et J.-W. Bruce, a fait valoir ses vues auprès du gouvernement d'Ottawa, dans le rapport officiel de la commission, tandis que la minorité, composée du sénateur Smeaton White et de M. Pauzé, le seul membre canadien-français de la commission, a présenté au gouvernement, de son côté, un long et intéressant mémoire, où de nombreuses réserves sont faites touchant les suggestions de la majorité.

Le rapport de la majorité est tendancieusement radical. Il recommande, entre autres, comme remèdes au malaise industriel, qui sévit actuellement chez nous, la fixation d'un jour ouvrier, maximum de huit heures et d'un salaire minimum, l'intervention de l'État dans l'instruction des enfants de l'ouvrier, la restauration de la liberté du discours et de la liberté de la presse sans réserves suffisantes, l'assurance ouvrière gouvernementale contre les pertes subies par le chômage, la maladie, les infirmités et la vieillesse, la construction par le gouvernement de maisons d'ouvriers, la mise en vigueur partout du contrat collectif. La plupart de ces recommandations radicales de la majorité ont été inspirées aux commissaires par les expériences, plus ou moins socialistes, du "labor party" d'Angleterre; et leur mise en acte dans la législation de notre pays ferait faire un grand pas au Canada dans la voie du socialisme d'État.

Parmi d'autres réformes plutôt inoffensives et d'autres qui peuvent avoir leur utilité recommandées par la majorité, se trouvent l'établissement de conseils industriels mixtes et le vote par le parlement canadien de la représentation proportionnelle. Avant de proclamer sans réserve l'utilité de la représentation proportionnelle, chez nous, nous voudrions que l'on nous démontrât clairement que l'établissement de ce système au Canada n'aura pas pour effet de donner une représentation législative à toutes les factions radicales les plus avancées, dont notre parlement national a pu se débarrasser jusqu'à présent.

En somme, le rapport de la majorité de la commission industrielle canadienne, s'il était jamais traduit en actes dans notre législation nationale, nous fixerait dans la voie dangereuse du socialisme d'État et écraserait tout le peuple canadien d'impôts dans le but de fournir à une seule classe de la société canadienne tout ce qu'il faut pour finir ses jours sans travailler, à partir de soixante ans, je suppose !